

# Séance ordinaire du conseil municipal du 14 février 2022 à 19 h 30



**PAUL GERMAIN**

pgermain@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6239



**JOEY LECKMAN**

**District 1** : Secteurs Bon Air,  
Canadiana et Domaine  
Laurentien  
jleckman@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6301



**PIER-LUC LAURIN**

**District 2** : Secteurs Les  
Clos-Prévostois  
plaurin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6302



**MICHEL MORIN**

**District 3** : Secteurs des  
Pins, Mozart et des  
Patriarches  
mmorin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6303



**MICHÈLE GUAY**

**District 4** : Secteurs historique  
et PSL  
mguay@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6304



**SARA DUPRAS**

**District 5** : Secteurs  
des Chansonniers, Brosseau  
et Joseph  
sdupras@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6305



**PIERRE DAIGNEAULT**

**District 6** : Secteurs des  
Lacs Écho, René et Renaud  
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6306

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

## 1.3 Suivi des dossiers de la MRC de La Rivière-du-Nord

Consultation sur le Plan de gestion des matières résiduelles

**NOUVELLE DATE, HEURE ET LIEU :**

Le mercredi 9 mars 2022, à 18 h 30 À la Vieille Gare

160, rue de la Gare

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7H9

## 1.3 Suivi des dossiers de la MRC de La Rivière-du-Nord

Présidence du Parc linéaire du P'tit train du Nord



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 14 février 2022

<b>Déboursés</b>	
Numéro des chèques	Total des déboursés
56570 à 56801	1 204 464,69 \$

<b>Engagements</b>	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
63630 à 63846	1 642 112,59 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion règlementaire

## 3.1 Adoption – Règlement 799 « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost »

- L'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ, c. E-15.1.0., toute municipalité doit, avant le 1er mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.
- Intégration au nouveau Code d'éthique et de déontologie des modifications apportées par la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*, L.Q., 2021, c. 31;

# Gestion règlementaire

**3.2 Adoption – Règlement 806 décrétant des travaux de réfection de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue du Nord, entre la rue de la Station et la rue Shaw et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin**

**But des travaux :** Travaux de réfection de l'égout sanitaire, de l'égout pluvial et du drainage, du réseau d'aqueduc et de la chaussée de la rue du Nord, entre la rue de la Station et la rue Shaw

**Montant de l'emprunt :** 844 000 \$

**Durée du financement :** Vingt (20) ans

# Gestion règlementaire

**3.3** Adoption – Règlement 807 décrétant des travaux de réfection de la chaussée de la montée Sauvage et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

**But des travaux :** Travaux de réfection de la chaussée de la montée Sauvage

**Montant de l'emprunt :** 492 000 \$

**Durée du financement :** Vingt (20) ans

# Gestion règlementaire

**3.4** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 808 décrétant l'acquisition d'un véhicule utilitaire et ses équipements pour le Service de sécurité incendie et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

**But de l'emprunt :** Acquisition d'un véhicule utilitaire et ses équipements pour le Service de sécurité incendie

**Montant de l'emprunt :** 332 000 \$

**Durée du financement :** Dix (10) ans



## Véhicule multifonctionnel

Remplacement de 2 véhicules vieillissant par 1 véhicule multifonctionnel

- Économie dans la gestion de la flotte de véhicule
- Déplacement d'un seul véhicule sur certains appels  
Dégât d'eau - Recherche en forêt - Entraide
- Lors des appels d'entraide, maintenir la couverture du territoire à Prévost.

# Gestion règlementaire

**3.5** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 655-5 amendant le règlement 655 sur l'usage de l'eau potable (Stratégie québécoise d'économie d'eau potable)

**But du règlement :** Assurer la concordance du règlement 655 sur l'usage de l'eau potable avec les objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

# Gestion règlementaire

**3.6** Avis de motion – Règlement 779-2 amendant le règlement 779 relatif à la vente et à la fourniture de contenants, emballages et autres objets à usage unique ou individuel par certains commerçants

**But du règlement :** Modification de l'entrée en vigueur des phases 2 et 3, modification des montants des contributions, retrait de certains produits et certains type de distribution et bonification des mesures compensatoires

# Gestion règlementaire

**3.7** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 798 établissant un programme d'aide financière à l'installation de dispositif de vrac chez les commerçants

**But du règlement :** Établir un programme d'aide financière aux commerçants pour l'installation de dispositifs de distribution d'eau potable et de lave-glace



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des contrats

**5.1** Nettoyage des rues et espaces publics – Secteurs Nord et Sud – Appel d’offres public TP-SP-2022-02 – Octroi de contrat

- Reporté à une prochaine séance

# Gestion des contrats

5.2 Tonte de gazon et nettoyage des espaces verts – Appel d’offres sur invitation TP-SI-2022-06 – Octroi de contrat

Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes	Montant corrigé avec taxes
Paysagement R.B	56 035,60 \$	64 426,15 \$	64 426,93 \$
C.G.E. Entretien saisonnier		N’a pas soumissionné	
Les Pelouses Di Bello inc.		N’a pas soumissionné	
Entretien Paysager ALM inc.		N’a pas soumissionné	
Les Entretien Desautels		N’a pas soumissionné	

# Gestion des contrats

**5.3** Actualisation 2022 du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout – Demande de prix ING-DP-2022-17

<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
Équipe Laurence inc.	21 895,00 \$	25 173,78 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

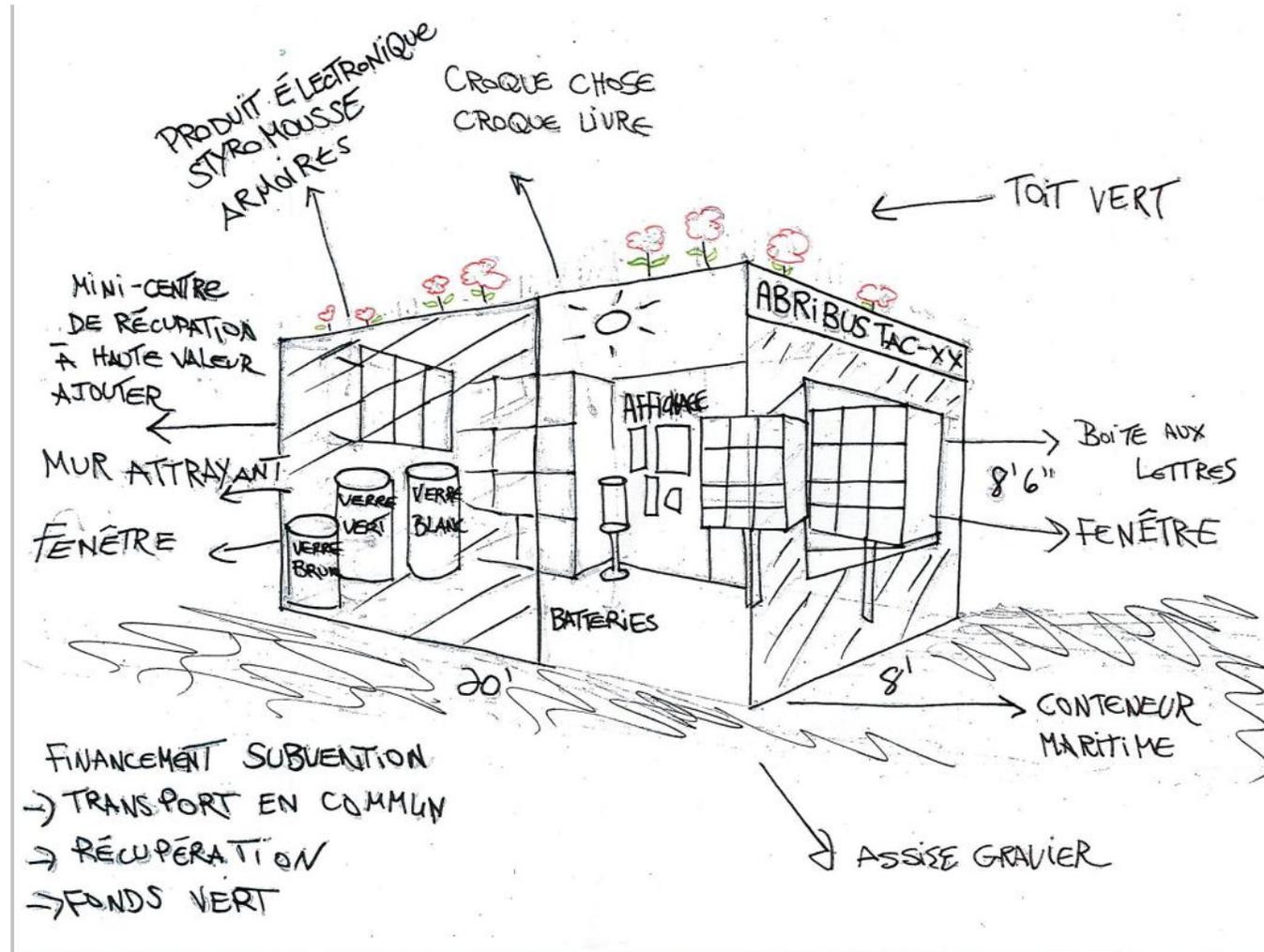
Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion de l'environnement

## 7.1 Obtention d'une subvention de Recyc-Québec – Soutien aux projets novateurs en gestion des matières résiduelles



# Gestion de l'environnement

7.1 Obtention d'une subvention de Recyc-Québec – Soutien aux projets novateurs en gestion des matières résiduelles



# Gestion de l'environnement

## 7.3 Achat de trois véhicules électriques usagés – Autorisation de dépense

Véhicules	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Ford Focus EV 2018	Hyundai Blainville (9147-8495 Québec inc.)	21 575,00 \$	24 805,86 \$
Volkswagen e-Golf 2017	St-Bruno Volkswagen (9956000 Canada Ltd.)	24 690,00 \$	28 387,33 \$
Kia Soul EV 2018	Hyundai Gabriel, S.E.C.	22 995,00 \$	26 438,50 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des loisirs, culture et vie communautaire

## 9.4 Camp des neiges 2022 – Tarification

**Semaine de relâche** : 28 février au 4 mars 2022

**Frais d'inscription** : 110,00 \$ par participant

# Gestion des loisirs, culture et vie communautaire

## 9.5 Camp de jour 2022 – Tarification

<b>Camp de jour 2022</b>		
<b>Tarif familial</b>	<b>Résident Coût/semaine</b>	<b>Non-résident Coût/semaine</b>
1 <sup>er</sup> enfant	125,00 \$	Aucun non-résident autorisé
2 <sup>e</sup> enfant	93,75 \$	
3 <sup>e</sup> enfant	62,50 \$	
4 <sup>e</sup> enfant	31,25 \$	



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

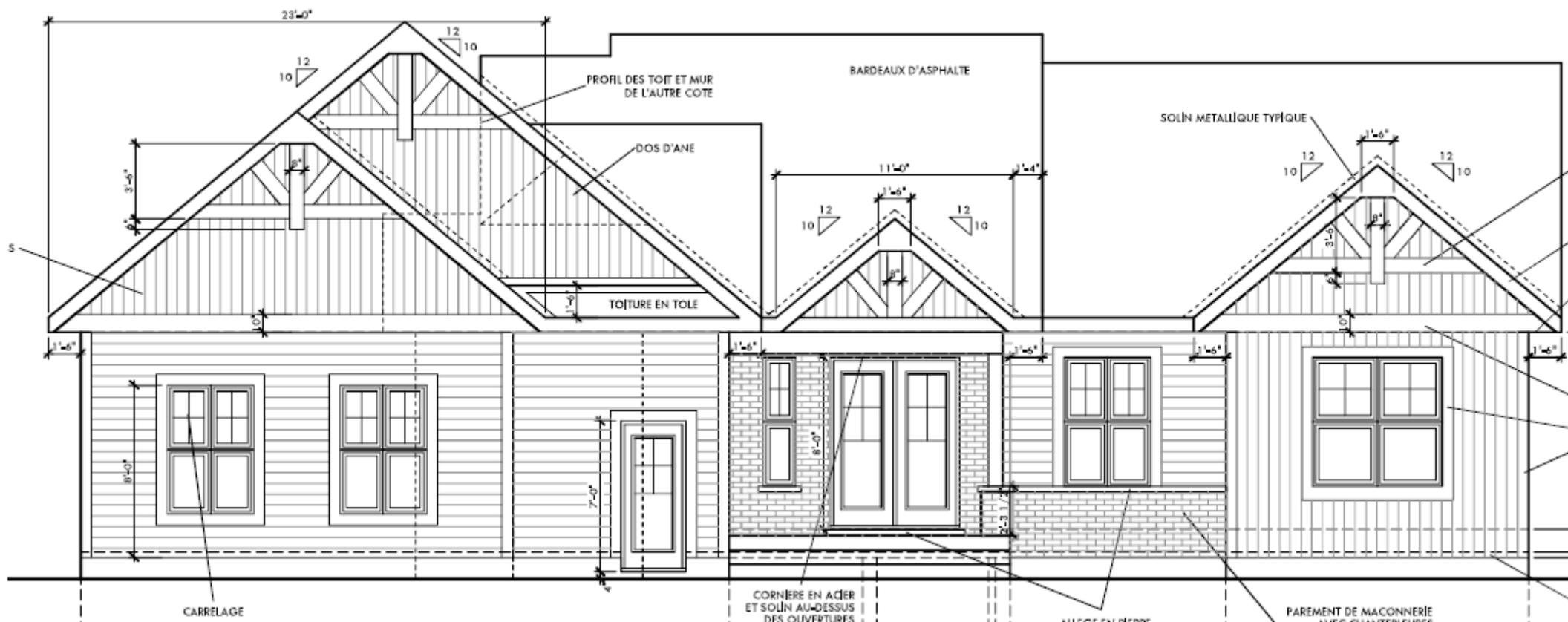
# Gestion de l'urbanisme

**10.2** Demande de dérogation mineure numéro 2021-0085 visant la construction d'une habitation unifamiliale avec un logement intergénérationnel - Propriété sise sur le lot vacant situé sur la rue Gérard-Cloutier (Lot 3 408 776 du cadastre du Québec)



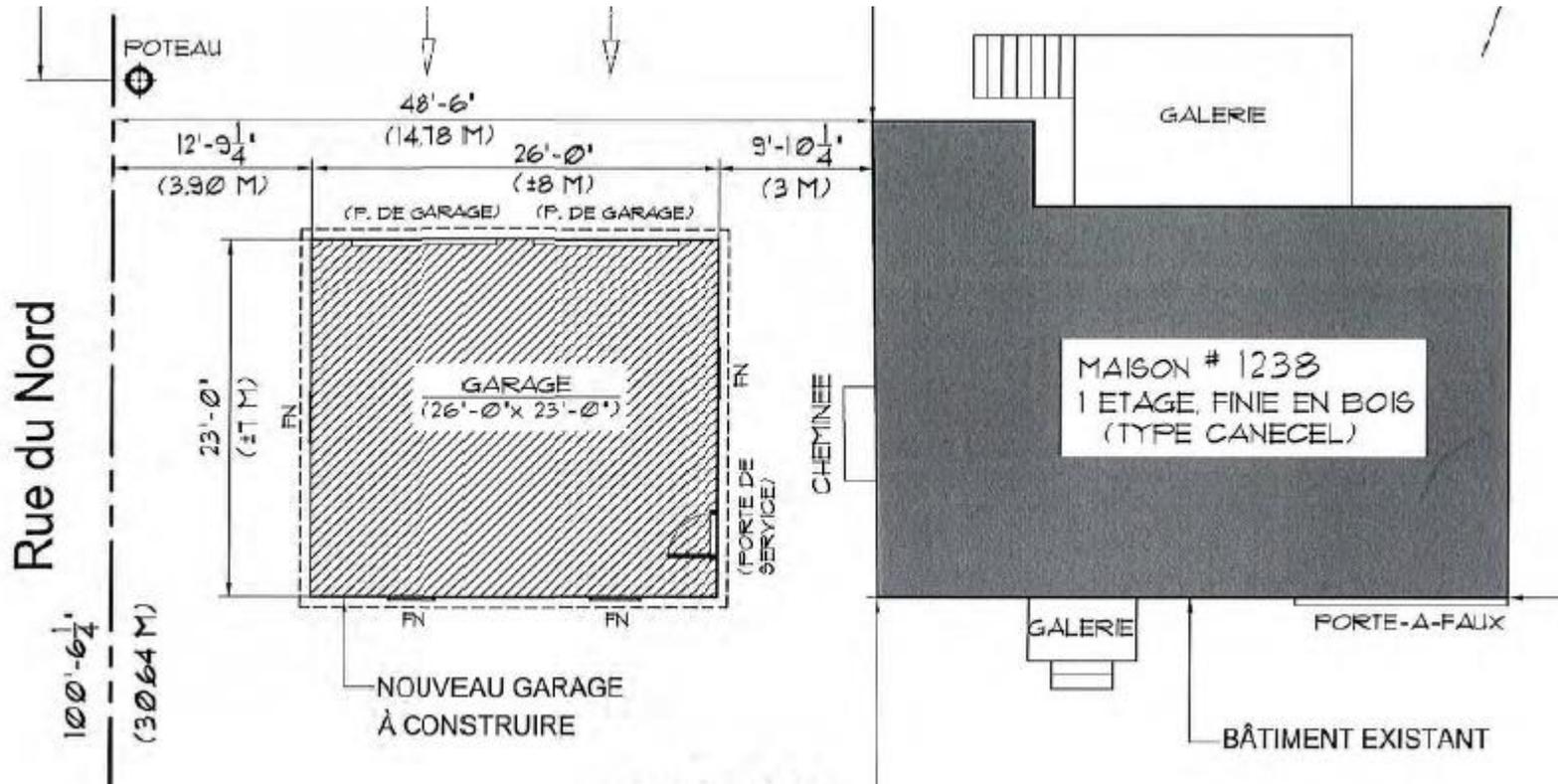
# Gestion de l'urbanisme

**10.3** Demande de dérogation mineure numéro 2022-0001 visant la superficie et le dépassement quant au plan de la façade avant du bâtiment principal du garage privé attenant projeté - Propriété sise sur le lot vacant situé sur la rue Gérard-Cloutier (Lot 3 408 775 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

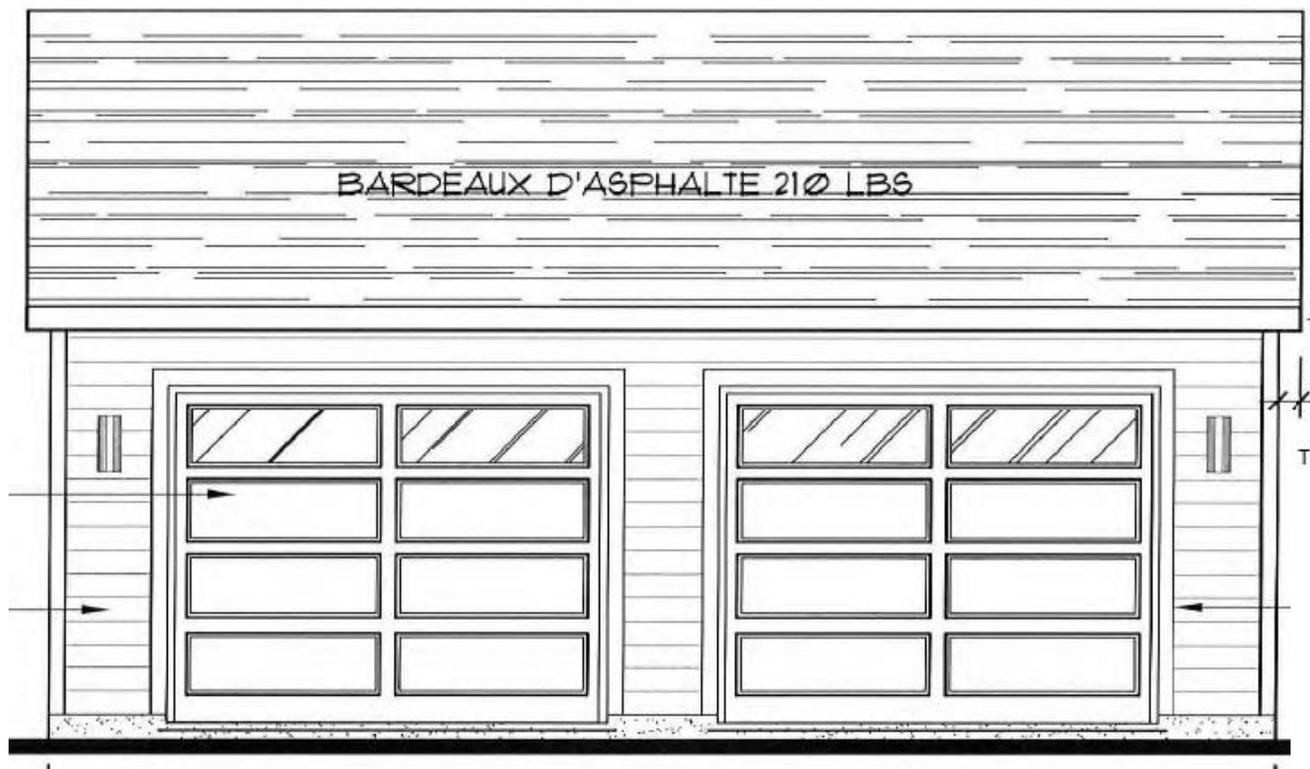
10.4 Demande de dérogation mineure numéro 2022-0002 visant l'implantation d'un garage privé détaché en cour avant - Propriété sise au 1238, rue du Nord (Lot 2 225 397 du cadastre du Québec)





# Gestion de l'urbanisme

**10.6** Demande de PIIA numéro 2022-0003 visant la construction d'un garage privé détaché -  
Propriété sise sur le site du 1238, rue du Nord (Lot 2 225 397 du cadastre du Québec)



Murs extérieurs du garage privé détaché

- Type de revêtement : Canaxel
- Couleur du revêtement : Sable Nature



Toiture du garage privé détaché

- Type de revêtement : bardeau d'asphalte
- Couleur du revêtement : noir



# Gestion de l'urbanisme

**10.7** Demande de PIA numéro 2022-0004 visant la construction d'une habitation unifamiliale -  
Propriété sise sur le lot vacant situé sur la rue Chapleau (Lot 1 918 725 du cadastre du Québec)





Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Prochaine séance du conseil municipal

**Lundi 14 mars 2022 à 19 h 30**

Bonne fin de soirée !